

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1354/SG/ESJ portant mutation et nomination de maîtres de classes d'application, de directeurs, d'instituteurs et d'institu- trices et de personnel contractuel dans les écoles pri- maires publiques

n° 70-1354/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

13 novembre 1970

Numéro JO

n° 22 du 25/11/1970

Date du numéro

25 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Pour l'année scolaire 1970-1971 et pour compter du 1 novembre 1970: Mme Achard Simone, institutrice du cadre métropolitain (10° échelon)' assurera cumulativement les fonctions de directrice de la section normale d'élèves-instituteurs et d'élèves-institutrices et de directrices de l'école primaire publique de la Plaine ; M. Bordenave Gabriel, instituteur détaché du cadre métropolitain, 9° échelon (5° groupe CG), maître d'application à l'école du boulevard de la République, est nommé conseiller pédagogique, adjoint à l'inspecteur primaire, en remplacement de M. Bourdeau Raymond qui a quitté le Territoire : Mme Mazure Mathilde, institutrice du cadre métropolitain (8° échelon), maîtresse d'application à l'école de Boulaos, est nommée maîtresse d'application à l'école du boulevard de la République, en remplacement de M. Bordenave Gabriel, nommé conseiller pédagogique ; M. Bryon Jacques, instituteur détaché du cadre métropolitain (4° échelon), adjoint à l'école de la Plaine, est nommé maître d'application à l'école de la zone portuaire Sud (CM 1), poste non pourvu ; M. Renaut Claude, instituteur détaché du cadre métropolitain (4° échelon), adjoint à l'école d'Ambouli, est nommé maître d'application à l'école de Boulaos, en remplacement de Mme Mazure, mutée à l'école du boulevard de la République ; M. Romanetto François, instituteur détaché du cadre métropolitain (7° échelon), maître d'application à l'école du quartier 6, en remplacement de M. Djama Aden Chouab, en congé de maladie de longue durée : Mme Pivetal Mireille, institutrice du cadre métropolitain (6° échelon), adjointe à l'école de Boulaos . à Djibouti, est nommée adjointe à l'école de la Plaine, en remplacement de M. Bryon Jacques ; Mme Renaut Claude. institutrice détachée du cadre métropolitain (4° échelon), adjointe à l'école d'Ambouli, est nommée adjointe à l'école de Boulaos à Djibouti, en remplacement de Mme Pivetal ; M. Bouillon Jean-Michel, instituteur détaché du cadre métropolitain (5 échelon), nouvellement affecté au Territoire, est nommé adjoint à l'école d'Ambouli, en remplacement de M. Renaut Claude, muté à l'école de Boulaos : Mme Bouillon Jacqueline, institutrice détachée du cadre métropolitain (4° échelon), nouvellement affectée au Territoire, est nommée adjointe à l'école d'Ambouli, en remplacement de Mme Renaut Claude, mutée à l'Ecole de Boulaos à M. Guittard, contractuel en instance de recrutement, est nommé à l'école primaire publique de Holl-Holl, où il exercera les fonctions d'instituteur adjoint, poste non pourvu ; Mlle Simonet Laurence, contractuelle en instance de recrutement, est nommée à l'école primaire publique de Holl-Holl, où elle exercera les fonctions d'institutrice adjointe, poste non pourvu.